

MOUNIER

un homme derrière l'avenue



Le SeGEC s'installe avenue Mounier. Petit rappel de qui était celui dont on fête cette année le centenaire de la naissance.

Emmmanuel MOUNIER, philosophe français (1905 - 1950), s'est montré inlassablement soucieux de promouvoir un engagement social concret d'inspiration chrétienne, aussi éloigné du spiritualisme dualiste que de l'individualisme.

Compagnon actif et infatigable de tous les combats progressistes de son temps, il a fondé le "personnalisme" sur la conviction selon laquelle la promotion et le respect sacré

de la personne humaine, valeur ultime, forment le nœud d'une vraie solidarité communautaire.

Il créera en 1932 la prestigieuse revue *Esprit*.

Le présent extrait de son "*Manifeste au service du personnalisme*" doit beaucoup aux travaux d'une commission d'amis d'*Esprit* (réunie à Bruxelles en 1936!). ■

JACQUES VANDENSCHRIJK

L'éducation n'a pas pour but de façonner l'enfant au conformisme d'un milieu social ou d'une doctrine d'État. On ne saurait non plus lui assigner comme fin dernière l'adaptation de l'individu soit à la fonction qu'il remplira dans le système des fonctions sociales, soit au rôle qu'on entrevoit pour lui dans un système quelconque de relations privées.

L'éducation ne regarde essentiellement ni au citoyen, ni au métier, ni au personnage social. Elle n'a pas pour fonction maîtresse de faire des citoyens conscients, de bons patriotes, ou de petits fascistes, ou de petits communistes, ou de petits mondains. Elle a mission d'éveiller des personnes capables de vivre et de s'engager comme personnes.

Nous sommes donc opposés à tout régime totalitaire de l'école qui, au lieu de préparer progressivement la personne à l'usage de sa liberté et au sens de ses responsabilités, la stérilise au départ en pliant l'enfant à la morne habitude de penser par délégation, d'agir par mot d'ordre, et de n'avoir d'autre ambition que d'être casé, tranquille et considéré dans un monde satisfait.

Si par ailleurs la possession d'un métier est nécessaire à ce minimum de liberté matérielle sans quoi toute vie personnelle est étouffée, la préparation au métier, la formation technique et fonctionnelle ne saurait être le centre ou le ressort de l'œuvre éducative.

L'activité de la personne est liberté, et conversion à l'unité d'un but et d'une foi. Si donc une éducation fondée sur la personne ne peut être totalitaire, (...), elle ne saurait être que totale. Elle intéresse l'homme tout entier, toute sa conception et toute son attitude de vie. Dans cette perspective, on ne peut concevoir d'éducation neutre. (...)

L'enfant doit être éduqué comme une personne, par les voies de l'épreuve personnelle et l'apprentissage du libre engagement. Mais si l'éducation est un apprentissage de la liberté, c'est précisément qu'elle ne la trouve pas toute formée à ses débuts. Chez l'enfant toute éducation, comme chez l'adulte toute influence procède par tutelle d'une autorité dont l'enseignement est progressivement intériorisé par le sujet qui le reçoit.

